

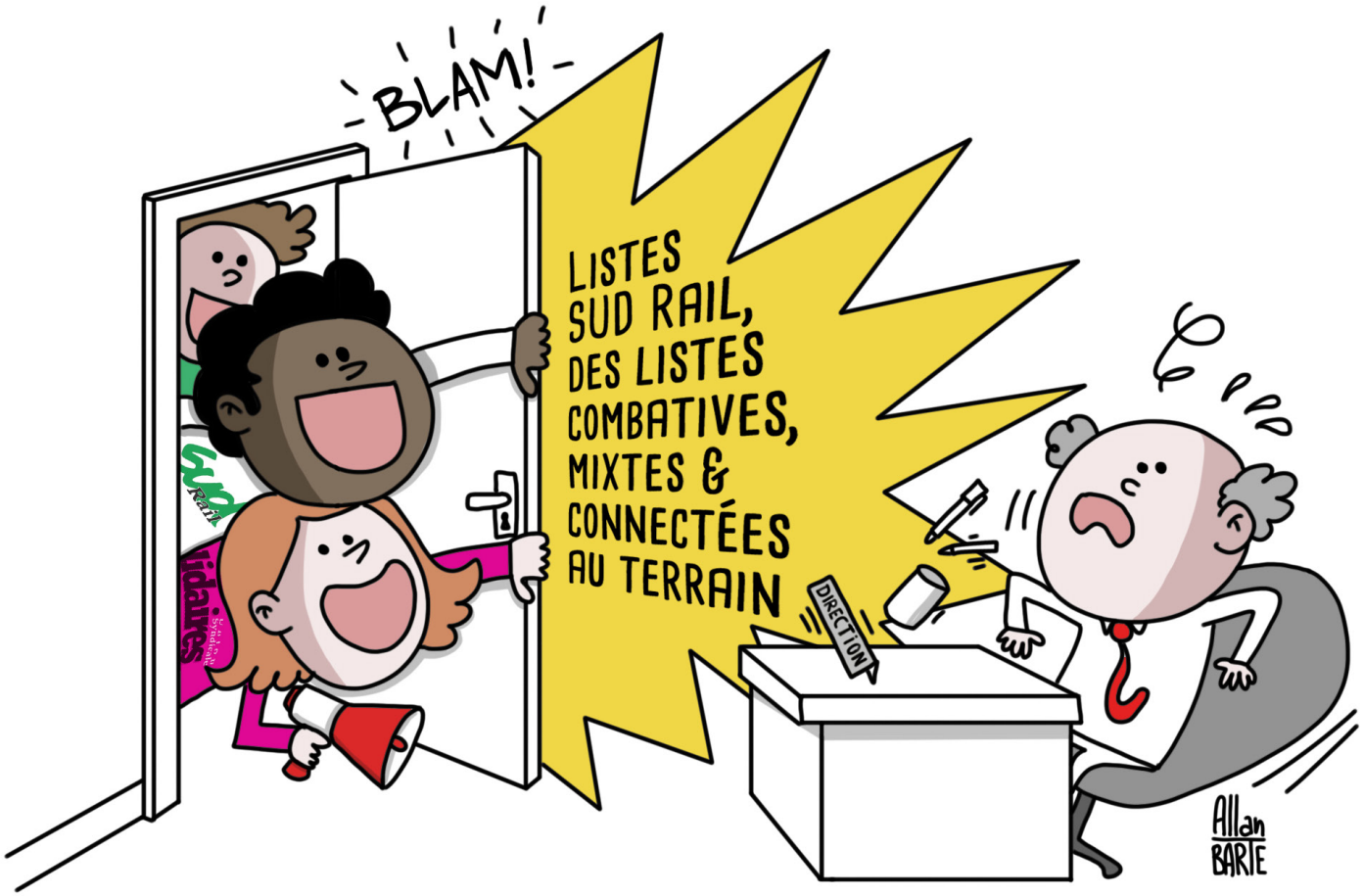


Union syndicale Solidaires

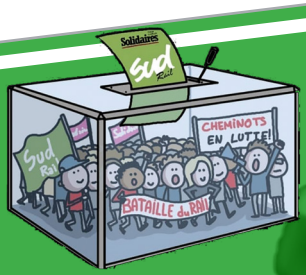
Sud Rail

ELECTIONS PROFESSIONNELLES CSE SIEGE VOYAGEURS

19 - 26 NOVEMBRE 2026



LISTE DES CANDIDAT-E-S





LISTE CSE SIEGE VOYAGEURS

COLLÈGE ÉXÉCUTION

1	LELAIDIER Juliette	

COLLÈGE MAITRISE

1	MILLON THOMAS	BAYER DAVID

COLLÈGE CADRES

1	SCHAUB-CROUAN MAXIME	HAOURI AICHA



LELAIDIER Juliette
Direction Général Transilien



MILLON THOMAS
DIRECTION DE LA TRACTION



BAYER DAVID
SECRETARIAT GENERAL ET FINANCES



SCHAUB-CROUAN MAXIME
DIRECTION GENERALE TRANSILIEN



HAOURI AICHA
DIRECTION GENERALE TRANSILIEN



UN VOTE QUI COMPTE

Le vote CSE est important. Il détermine le nombre d'élu·es au CSE et la représentativité des organisations syndicales, au sein de votre établissement, de votre CSE et au niveau Groupe SNCF.

De cette représentativité découle notamment la possibilité de négocier des accords d'entreprise, de participer aux NAO, de les signer ou de s'y opposer. Elle détermine également la possibilité de déposer une alarme sociale et un préavis de grève.

Mais le vote CSE a aussi d'autres conséquences concrètes. Il détermine notamment les membres de la CSSCT, les représentants de proximité et celles et ceux qui vous défendent dans les conseils de discipline, les commissions de notation ou encore les commissions de réforme.

Il donne également une orientation concernant l'affiliation aux CASI (Comités d'Activités Sociales et Culturelles), leurs gestions et orientations.

UN VOTE POUR NOS SALAIRES

Nous ne ferons pas de démagogie : voter SUD-Rail ne fera pas automatiquement augmenter votre salaire.
En revanche, voter SUD-Rail, c'est envoyer un signal et encourager les mobilisations sur les salaires. C'est privilégier des augmentations en somme uniforme plutôt qu'en pourcentage. **C'est aussi affirmer que nous n'acceptons pas que notre entreprise ferroviaire enchaine les bénéfices record et ne partage pas davantage ses richesses avec celles et ceux qui les produisent.**

Depuis 2022, aucun accord salarial n'a été validé. Pour qu'un accord soit valable, il faut recueillir la signature d'organisations syndicales représentant au moins 50 % des suffrages exprimés, ce qui n'a pas été le cas.

Depuis 2022, les mesures issues des NAO sont donc des mesures unilatérales de l'entreprise.

UN VOTE POUR STOPPER LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL À LA SNCF



La souffrance au travail ne tombe pas du ciel à la SNCF. Privatisation, plans de performance, restructurations en cascade, concurrence déloyale : le malaise est profond et durable.

À SNCF Réseau, chaque année, la direction s'est engagée à réaliser 150 millions d'euros d'économies. De 2017 à 2026, cela représente 1,7 milliard d'euros de baisse des coûts. Et 1 milliard d'euros supplémentaire nous attend d'ici 2033, soit 2,7 milliards d'euros sur 16 ans…
Nous en payons aujourd'hui les conséquences, avec de nombreuses équipes désorganisées et une souffrance au travail qui atteint des niveaux préoccupants.

Dans les sièges et les fonctions support, les objectifs sont les mêmes. La souffrance est partout.

UN VOTE POUR DÉNONCER UNE CONCURRENCE DÉLOYALE

SUD-Rail revendique le retour au monopole public. Mais dans l'attente d'y parvenir, nous exigeons au minimum une concurrence équitable.
Or, aujourd'hui, on demande à la SNCF de financer ses propres concurrents. Une aberration.
Comment accepter :

- **Des ristournes sur les péages** ;
- **Le financement, via le fonds de concours, d'un réseau d'État utilisé par les concurrents de la SNCF** — 8,2 milliards d'euros entre 2016 et 2026 ;
- **D'imposer uniquement à la SNCF la réalisation de TGV d'aménagement du territoire** sans lui donner les moyens de les financer ;
- **De modifier le calcul de la régularité des trains des concurrents** afin d'améliorer leurs performances ;
- **Demain, d'ouvrir SNCF Connect aux autres compagnies** et d'assurer les correspondances des autres opérateurs en cas de retard ou de suppression de trains ?

Le marché ferroviaire est devenu complètement dysfonctionnel. Mais puisque ce sont la SNCF et ses cheminots qui en paient le prix fort, cela ne semble poser problème qu'à nous.

UN VOTE SUR UN BILAN

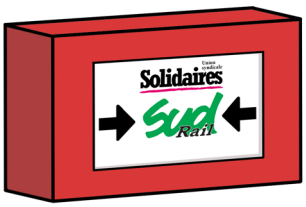
L'accord de fin de carrière, dit CAA, est le principal accord obtenu au cours de la mandature 2022-2026. Cet accord n'est ni le fruit de la bienveillance de Jean-Pierre Farandou, ni le résultat d'une négociation tombée du ciel.

Il est le fruit d'un puissant rapport de force construit au printemps 2024, à quelques mois des Jeux Olympiques.

Sans le conflit des contrôleurs, nous serions peut-être toujours avec un vieil accord CPA que plus aucun·e cheminot·e n'utilisait. **Comme quoi, une mobilisation catégorielle, issue de la base, peut bénéficier à tous. Cet accord s'applique en effet à l'ensemble des cheminots, statutaires comme contractuels.**

Nous avons un bilan à SUD-Rail: sur le conflit des retraites en 2023, sur la pression exercée sur nos salaires, sur la défense des collègues des filiales et boites privées, les garanties de rémunérations, sur la mutuelle et, surtout, sur le terrain.

EN CAS D'URGENCE SOCIALE



VOTEZ SUD RAIL

Du 19 au 26 novembre votons

SUD-Rail



Fédération SUD-Rail. 38,rue des Renouilleres. 93200 Saint-Denis. 01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr

Fédération SUD-Rail. 38,rue des Renouilleres. 93200 Saint-Denis. 01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception : Fédération SUD-Rail. Photos et illustration :S. Méril/SUD-Rail/Allan Barte/Boris